UA4001 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

Prise en compte de l'expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dont au moins 3 mois dans le domaine du diplôme (sous forme d'activité rémunérée ou de stage).

- Pour la validation de l'expérience professionnelle, outre les justificatifs classiques (**attestations employeurs**, **ensemble des fiches de paie**) qu'il faudra déposer sur la plateforme D3, le candidat devra fournir un **CV** ainsi qu'un **résumé de 3 à 4 pages** décrivant la totalité de son parcours professionnel ainsi que les responsabilités exercées

- Si un **stage** dans le domaine de la formation (d'au moins 3 mois) est nécessaire pour compléter l'expérience professionnelle de deux ans, il faudra alors impérativement que le sujet de stage (mentionnant les activités prévues) soit validé en amont du stage. Cette validation passe d'abord par la signature par les responsables du diplôme, d'un **accord pédagogique. Une convention de stage signée** devra ensuite être envoyée à la scolarité et un **rapport de stage de 10-15 pages** devra être déposé à l'issue du stage sur la plateforme D3 pour validation par les enseignants responsables.

Mis à jour le 01-09-2010

Code : UA4001

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

36 crédits

Responsabilité nationale :
EPN07 - Chimie Vivant Santé / Samy REMITA